



Association de soutien à l'armée française (ASAF)

ENSEMBLE PROMOUVONS L'ESPRIT DE DEFENSE DANS NOTRE SOCIETE

Connaître notre changement de cap

Créée en 1983, à l'origine pour défendre nos armées vingt ans après la fin de la guerre d'Algérie, l'ASAF n'a eu de cesse d'alerter par la suite de manière continue sur les conséquences néfastes de ce qu'on a appelé « les dividendes de la paix » qui ont en fait considérablement affaibli notre outil de défense.

Aujourd'hui, un nouvel environnement géostratégique mondial se dessine : il entraîne une profonde remise en cause des équilibres géopolitiques traditionnels et crée de nouveaux risques qui menacent plus que jamais nos démocraties.

Dans ce contexte nouveau, l'ASAF, en contribuant aux débats d'idées, réoriente son action pour promouvoir l'esprit de défense de la nation aujourd'hui encore plus indispensable et encourager l'expression publique des valeurs du patriotisme français.

L'ASAF n'est pas une association d'anciens combattants. Elle est une association patriotique de citoyens qui se consacrent désormais à **la promotion de l'esprit de défense au sein de la société civile** pour contribuer à renforcer la cohésion nationale, facteur clé de la résilience de notre Nation :

- * en ciblant notre jeunesse,
- * en s'appuyant d'abord sur les réserves militaires (opérationnelles et citoyennes), charnières de la relation au sein de la « communauté Armée-Nation »,
- * en soutenant aussi toutes les initiatives qui concourent à l'engagement citoyen.

La jeunesse est une phase cruciale de la vie pour le développement des forces morales qui incluent le courage, l'intégrité, la résilience et l'empathie.

L'ASAF parle aux jeunes du **courage** qui leur permet de défendre leurs convictions, de surmonter les obstacles et de cultiver le goût de l'effort.

Elle leur parle d'**intégrité** : le guide qui permet de rester fidèles à ses valeurs, même face à la pression sociale.

Elle parle de **résilience** qui donne la capacité de se relever après les échecs, transformant les défis en opportunités d'apprentissage.

Elle parle enfin d'**empathie** qui ouvre la voie vers des relations authentiques et enrichissantes.

En encourageant nos jeunes à développer ces qualités, nous investissons non seulement dans leur avenir personnel mais aussi dans celui de notre société toute entière.

L'ASAF est reconnue d'intérêt général.

C'est pourquoi l'ASAF se fixe pour objectifs de familiariser la société civile aux problèmes de défense, à la connaissance de leurs armées, à l'importance d'enjeux qui ne sont pas réservés aux seuls militaires, et à la notion « d'engagement » en s'impliquant également dans la promotion des actions d'entraide et de solidarité en faveur de nos tués et blessés et de leurs familles.

«Engagement» est le titre de la revue de l'ASAF.

Connaître nos liens et notre organisation

L'ASAF continue de s'appuyer sur les atouts qui sont les siens depuis 40 ans :

- * le statut de membre du groupe des 12¹ (G12),
- * un réseau territorial qui compte plus de 2000 adhérents et 5000 sympathisants,
- * l'absence de subventions publiques garante de sa liberté d'expression
- * des moyens de communication : sa revue « Engagement » (116 pages, 8.000 lecteurs environ) et son nouveau site internet (160.000 visites/mois sur le site www.asafrance.fr/).

¹Le « Groupe des 12 » regroupe les 12 grandes associations représentatives du monde combattant. Il est régulièrement consulté par le Ministre des Armées et par la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées de l'Assemblée Nationale.

L'ASAF occupe une place de choix au sein du **Comité National d'Entente (CNE)** où elle milite activement pour l'élargissement du dialogue Armées-Nation et la mutualisation des activités du monde associatif patriotique.

Pour aider le Président de l'ASAF à mettre en œuvre la transition, un **comité stratégique** a été créé au début d'octobre 2024. Il comporte des personnalités du monde civil et militaire, parmi lesquelles (par ordre alphabétique) :

l'Ambassadeur **Bertrand Besancenot**, le Contrôleur Général des Armées (2S) **Jean-Paul Bodin**, le Commissaire Général (2S) **Vincent Campredon**, le Général (2S) **François Chauvancy**, le Général d'Armée (2S) **Bruno Dary**, le Contrôleur général de sapeurs-pompiers (er) **Serge Delaigue**, le Vice-Amiral (2S) **Eric Dupont**, le Général de gendarmerie (2S) **Jean Louis Esquivié**, le Général de Corps d'armée (2S) **Christophe Gomart**, l'ancien Inspecteur Général des Finances **Alexandre Jevakhoff**, Monsieur **Bernard Landas**, l'Inspecteur général de l'Éducation nationale **Tristan Lecoq**, l'Ingénieur Général de l'armement(2S) **Olivier Martin**, le Préfet en retraite **Patrice Molle**, le Vice-Amiral d'escadre (2S) **Xavier Païtard**, le Général d'armée aérienne (2S) **Luc de Rancourt**, l'Ingénieur Général hors classe (2S) **Louis-Alain Roche**, l'administrateur de l'État hors classe **Marc-David Seligman**.

D'autres personnalités s'apprêtent à rejoindre le comité pour en renforcer la représentativité nationale.

Le bureau de l'ASAF a été renouvelé par le Conseil d'administration du 15 octobre 2025 :

Président : l'administrateur de l'État hors classe **Marc-David Seligman**

Vice-Président : le Vice-Amiral d'escadre (2S) **Xavier Païtard**

Secrétaire Générale : Madame **Marie-Claire Plaud**

Trésorier : le Contrôleur général de sapeurs-pompiers (er) **Serge Delaigue**

Délégué national : le Commissaire des Armées (er) **Didier Javoy**

Responsable chargé de la communication : le Général (2S) **François Chauvancy**

Membre du bureau : Monsieur **Jean Pachet**